COMMUNE DE SAINT QUAY PORTRIEUX

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Envoyé en préfecture le 05/03/2026
Reçu en préfecture le 05/03/2026
Publié le
ID : 022-212203251-20260305-DB_20260302_09-DE

Date de la convocation : 20 février 2026

Nombre de membres en exercice : 23

L'an deux mille vingt-six, le deux mars à dix-huit heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de SAINT-QUAY-PORTRIEUX, dûment convoqués, se sont réunis à la mairie sous la présidence de M. SIMELIERE Thierry, Maire, assisté de M. HERY François, Mme BELLONCLE Catherine, Mme DANGUIS Marianne, M. BARBEY-CHARIOU Erwan, Mme Sophie LATHUILLIERE, Adjointes et Adjoints.

Etaient présents : Mme LE NY Marie-Hélène, M. HENRY Claude, Mme DROGUET Yveline, M. BOULAD Pierre, M. VILLENEUVE Jean-François, Mme HALNA Karine, M. DREUMONT Benjamin, M. FREMIN Yannick, M. HUC Hervé, M VASSELIN Albert

Absents représentés :
M. QUELEN Marcel donne pouvoir à Mme BELLONCLE Catherine
Mme CAMUS Nathalie donne pouvoir à Mme LE NY Marie-Hélène
Mme LE COQ Nathalie donne pouvoir à M. SIMELIERE Thierry
M. HENIN Pierre donne pouvoir à M. VILLENEUVE Jean-François
M. DARCEL Victorien donne pouvoir à Mme DANGUIS Marianne
Mme JOULOT Micheline donne pouvoir à M. François HERY

Absente non excusée :
Mme TOUITOU Joséphine

Présents : 16 **Représentés : 6** **Votants : 22**

François HERY a été désigné en qualité de secrétaire de séance.

Délibération n° 2026-01_009

Budget primitif 2026 - Budget principal

Le projet de budget communal pour l'exercice 2026 a été présenté en commission plénière du 24/02/2026. Le budget est voté par chapitre en fonctionnement, par opération en investissement ainsi que les éventuelles autorisations de programme en cours.

Pour procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (fixées par le code à 7,5% maximum des dépenses réelles de chaque section).

Section de fonctionnement : 485 573 € (soit 7,5% des dépenses réelles)

Section d'investissement : 480 825 € (soit 7,5% des dépenses réelles)

Ce projet s'établit comme suit :

Section de fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement		BP 2026
011	Charges à caractère général	1 416 000,00
012	Charges de personnel	3 770 000,00
014	Atténuations de produits	200 000,00
65	Autres charges de gestion courante	990 310,00
66	Charges financières	90 000,00
67	Charges spécifiques	8 000,00
022	Dépenses imprévues	-
	Dépenses réelles	**6 474 310,00**
023	Virement à la section d'investissement	1 662 699,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	680 000,00
	Dépenses totales	**8 817 009,00**

Recettes de fonctionnement		BP 2026
002	Résultat de fonctionnement reporté	1 073 508,92
013	Atténuations de charges	110 000,00
70	Ventes de produits, prestations de services	358 900,00
73	Impôts et taxes	222 000,00
731	Fiscalité locale	5 610 000,00
74	Dotations et participations	1 122 550,00
75	Autres produits de gestion courante	140 000,00
76	Produits financiers	50,00
77	Produits spécifiques	25 000,08
	Recettes réelles	**8 662 009,00**
042	Opérations entre sections (travaux en régie et subv. inv. transf.)	155 000,00
	Recettes totales	**8 817 009,00**

Envoyé en préfecture le 05/03/2026
Reçu en préfecture le 05/03/2026
Publié le
ID : 022-212203251-20260305-DB_20260302_09-DE

Section d'investissement :

OPERATIONS	Dépenses	Recettes
Opérations financières	2 685 465,72	4 395 332,00
Opérations non individualisées		1 200 000,00
261 - Serv. Adm.	121 300,00	8 000,00
262 - Serv tech	99 500,00	6 000,00
264 - Gpe scol	114 500,00	
265 - Communication	4 050,00	
268 - CIJ	27 500,00	
270 - Centre congrès	144 650,00	46 000,00
301 - Op° non affectées	956 040,14	
312 - Fêtes et Animations	21 500,00	
3491 - AP Tennis	130 000,00	
362 - ALSH	7 300,00	
366 - sentier littoral / plages & abords	74 850,00	9 000,00
370 - Patrimoine : Moulin, fontaines, ...	11 000,00	
386 - Eclairage public	70 000,00	
388 - Pluvial	20 000,00	
39301 - Ecole de Musique	8 500,00	
39302 - Bibliothèque	6 000,00	
394 - Urbanisme	10 000,00	
396 - Aménagement de Voirie	233 500,00	
398 - Cinéma	20 000,00	
403 - Vieux gréement	4 000,00	
407 - Stade Lallinec	3 500,00	18 000,00
416 - Effacements réseaux	136 500,00	
4161 - AP rue 3 frères salaun	396 000,00	85 000,00
4241 - AP Parc Duch. Anne	130 000,00	30 000,00
4341 - AP CMS	588 917,40	502 008,00
Restes à réaliser	**274 766,74**	
	6 299 340,00	**6 299 340,00**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 2312-1 et suivants,
- Vu la nomenclature budgétaire et comptable M57,
- Vu le projet de budget.

Décide pour 20 (vingt) voix pour et 2 (deux) voix contre de MM. HUC Hervé et VASSELIN Albert :

- **D'approuver le projet de budget de la commune pour l'exercice 2026, tel que présenté :**

Le Maire,
Thierry SIMELIERE

MAIRIE DE SAINT-QUAY-PORTRIEUX (CÔTES D'ARMOR)

Conformément à l'article L. 2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire certifie le caractère exécutoire du présent acte qui a été publié par affichage à la porte de la mairie et transmis à Monsieur le Préfet des Côtes d'Armor le – 5 MARS 2026